le TE
Le Travailleur de l'Etat

N°12
Septembre 2020

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE
pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités

La santé, un enjeu de société

FNTE la cgt

www.fnte.cgt.fr

Édito

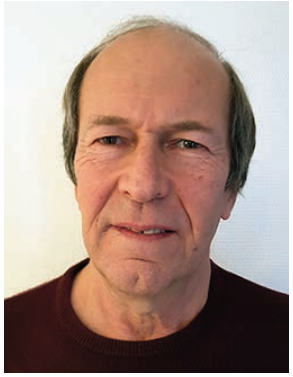

L'année 2020 restera marquée par une crise sanitaire inédite. Voilà pourquoi, nous avons décidé de consacrer l'intégralité de ce Travailleur de l'Etat au Service de Santé des Armées qui, comme il l'a fait après les attentats terroristes de ces dernières années, a su répondre aux besoins de notre nation, malgré les réductions de moyens matériels et humains que les gouvernements successifs lui ont fait subir pendant plusieurs décennies.

Le plan SSA 2020 avait été pensé et élaboré pour répondre à des politiques d'austérité budgétaire qui considéraient que la santé était avant tout un coût et non pas une richesse.

Fermetures d'établissements et de lits, partenariats public-privé, fusions diverses et variées, tarifications à l'acte… etc.

Ils avaient tout prévu et leur parole « moderne » devenait pensée unique.

Ils avaient tout prévu et pourtant, ironie de l'histoire, cette grave pandémie planétaire survenue justement en 2020 les oblige à présent à revoir leurs stratégies marchandes et les « modernes » ne peuvent plus faire recette avec les moyens du passé.

Vont-ils pour autant se résoudre à changer de cap ?

Rien n'est moins sûr si nous ne les aidons pas à retrouver le chemin de la raison en changeant de politique.

Le rapport de force pour le « monde de demain » sera donc plus que jamais déterminant.

Les choix, pour notre pays comme pour le reste du monde, doivent changer de priorités. Les dépenses militaires ont atteint, en 2019, la somme record de 1750 milliards d'euros alors que par comparaison, le budget annuel de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a été pour la même année de 2 milliards d'euros.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et sont significatifs des changements d'orientation que les pays capitalistes doivent opérer.

Notre pays des droits de l'homme, 6ème puissance industrielle mondiale, doit relocaliser ses missions essentielles afin de protéger ses citoyens de nouveaux drames sanitaires, économiques et sociaux qui peuvent de nouveau le frapper.

Les applaudissements à nos soignants, même s'ils sont mérités, les médailles et les remerciements de circonstance ne suffiront pas à calmer la colère du monde hospitalier et le Ségur de la santé est loin de correspondre aux besoins exprimés.

Alors plus que jamais, soyons aux côtés de celles et ceux qui luttent et luttons tous ensemble pour un «Monde d'après» à la hauteur des enjeux de notre société. Toutes les luttes à venir seront des occasions formidables pour que cette exigence forte soit exprimée. Ne les laissons pas passer !

Bernard BOURDELIN

Sommaire

Page 2 : **Édito**

Pages 3, 4, 5, 6 :

Spécial SSA

- Service de Santé des Armées : un malade au service des malades
- Le Service de Santé des Armées et les grands personnages de son histoire.

Page 7 : **Pétition nationale SSA**

0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune

263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX

trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0321 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition 87000 Limoges

Spécial SSA

Service de Santé des Armées : un malade au service des malades !

***« Mes moyens ne sont pas illimités ».* Cette phrase a été prononcée par la Directrice Centrale du Service de Santé des Armées, lors de son entretien au *journal du dimanche* du 22 mars dernier.**
Bravo pour cet aveu de taille, madame la directrice, mais avec vos prédécesseurs et toutes vos équipes, qu'avez-vous fait pour y remédier, alors que la CGT ne cessait de vous alerter sur les choix à prioriser ?

Quelques rappels historiques :
Années 1990 :
• Fermeture des 5 hôpitaux des Armées (HIA) de Lille, Toulouse, Bourges, Dijon et Strasbourg et des 2 hôpitaux (de Thermalisme) d'Amélie et de Lamalou-les-Bains.
• Fermeture de 5 établissements du Ravitaillement Sanitaire à Lyon, Toulon, Mondeville, Brest et Bordeaux.
• Transfert de la Direction Centrale à Vincennes.
Cela représente la suppression de 640 personnels civils, soit plus de 10 % des effectifs de l'époque.
Nous subissions une politique d'intégration dans la réforme générale hospitalière qui prévoyait la suppression de 120.000 lits et de 60.000 emplois.

Années 2000 et 2010 :
• Perte de plus de 700 emplois de 2000 à 2005.
• Carte sanitaire présentée le 24 juillet 2008 : nouvelles menaces sur les 3 piliers fondamentaux du SSA que sont la recherche, la formation et le ravitaillement.
o Pour la recherche : fermeture de l'Institut de Médecine Tropicale de Marseille et centralisation de toute cette activité sur le site de Brétigny-sur-Orge.
o Pour la formation : fermeture de l'école de Bordeaux.
o Pour le ravitaillement : fermeture des établissements de Mondeville et de Chartres.
• Des emplois précaires avec plus de 600 CDD budgétisés en 2010.
• Loi de Programmation militaire 2014/2019 : 33675 emplois supprimés dans les armées dont 7881 pour la seule année 2014.
Le Service de Santé des Armées ne sort pas indemne de ce plan de destruction massive, avec le plan SSA/2020 qui prévoit une déflation de 1700 civils et militaires et la création des Groupes Hospitaliers de Territoire du 1er juillet 2016, qui obligent à des partenariats non pas basés sur l'offre de soins mais plutôt sur la rentabilité financière.
Cette dernière décennie a vu la fermeture de l'Hôpital Parisien du Val de Grâce et celle de la maternité de celui de Bégin (qui réalisait pourtant 1100 accouchements par an).
Elle a également connu la suppression de plusieurs centaines de lits et d'emplois dans tous nos autres Hôpitaux d'Instruction des Armées (il en reste 8 sur notre territoire), ainsi que des effectifs réduits et/ou précarisés dans tous nos autres établissements de Santé.

Et en 2020 ?
Comme ils l'ont fait après les attentats terroristes du 13 novembre 2015, qui ont endeuillé notre pays, les personnels du SSA ont assuré cette année leurs activités et missions avec courage et dévouement pour faire face à la plus grande crise sanitaire que notre nation n'ait connue depuis plusieurs décennies.
Pour y faire face, le SSA a déployé un Hôpital Militaire de campagne à Mulhouse, ce qui peut se comprendre face à l'urgence mais quel gâchis quand on dépèce l'HIA de Metz de ses services, de ses salariés et de leurs compétences.
Aujourd'hui, certains « spécialistes » politiques et médicaux ont l'air de découvrir avec bonheur le bien fondé de pouvoir disposer encore en France, d'un Service de Santé des Armées et ne cessent de le glorifier.
Quand nous serons venus à bout de ce drame national et mondial, les lettres de félicitations ne suffiront pas à satisfaire les besoins !

« RIEN NE SERA PLUS JAMAIS COMME AVANT »
a dit notre Président.

D'accord avec vous Monsieur le Président, rien ne doit plus être comme avant !
Cela passe par la réouverture du

Suite page 6

Spécial SSA

Le Service de Santé des Armées a été dépecé, il doit être aujourd'hui renforcé et pérennisé. Avec la CGT, des luttes ont freiné le bras des casseurs. Après ce drame sanitaire qui a endeuillé notre pays, renforçons-les afin de construire ensemble le monde d'après !
Voici quelques moments forts des actions de ces dernières années :

Rassemblement devant l'HIA Clermont-Tonnerre de Brest

Rassemblement devant l'HIA Desgenettes de Lyon

Rassemblement devant l'HIA du Val de Grâce de Paris

Rassemblement devant l'HIA Desgenettes de Lyon

Manifestation à Bordeaux pour sauver l'HIA Robert Picqué

Rassemblement devant la DCSSA, avant un CTR

Spécial SSA

Service de Santé des Armées : un malade au service des malades ! *(suite)*

Val de Grâce.
Cela passe par l'arrêt de toutes les réductions de postes et fermetures de services et d'hôpitaux (comme celle déguisée en fusion par le projet BAHIA de Bordeaux, les restructurations multiples à Brest, Metz et Lyon et les externalisations à Paris, Marseille et Toulon).
Cela passe par des moyens matériels et humains pour tous nos établissements hospitaliers ainsi que pour le ravitaillement sanitaire, la recherche, la formation et pour tous nos centres médicaux.
Pour maintenir et pérenniser un service de qualité, des recrutements à statuts sont nécessaires.
Cela passe évidemment également par la revalorisation des salaires de tous nos personnels et l'amélioration de leurs conditions de travail.
Le Service de Santé des Armées vient encore une fois de démontrer son utilité dans la carte sanitaire de notre Pays.

NE REGARDEZ PLUS S'IL EST « RENTABLE ». RECONNAISSEZ SIMPLEMENT QU'IL EST INDISPENSABLE !

Le Service de Santé des Armées et les grands personnages de son histoire

Les médecins, pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs et techniciens du Service de Santé ont cherché à innover pour le bien des Armées et de la Santé publique. Ils ont notamment toujours été très présents dans la lutte contre les maladies infectieuses.

• Louis Jacques BEGIN (1793-1859) est chirurgien du Premier jusqu'au Second Empire et président de l'Académie de médecine en 1847 ;
• Antoine Augustin PARMENTIER (1737-1813) met en place la vaccination antivariolique dans les Armées ;
• Louis VAILLARD (1850-1935) crée le premier laboratoire de recherche du Service de Santé en 1889 ;
• Jean-Antoine VILLEMIN (1827-1892) démontre la transmissibilité de la tuberculose. On lui doit le terme « antibiotique ». Il sera président de l'Académie de médecine en 1893 ;
• Alphonse LAVERAN (1845-1922) découvre l'agent du paludisme. Il obtient le prix Nobel de médecine en 1907 ;
• Albert CALMETTE (1863-1933) met au point, avec Guérin, le vaccin contre la tuberculose (BCG) ;
• Alexandre YERSIN (1863-1943) découvre le bacille de la peste ;
• Paul-Louis SIMOND (1858-1947), le rôle de la puce du rat dans la transmission de la maladie ;
• Georges GIRARD (1888-1985) et Jean-Marie ROBIC (1893-1968) découvrent le vaccin contre la peste ;
• Eugène JAMOT (1879-1937), développe la lutte contre la maladie du sommeil par une médecine mobile et de terrain ;
• Jean LAIGRET (1893-1966) met au point le vaccin contre la fièvre jaune, développe sa production et la vaccination à grande échelle ;
• Louis TRIBONDEAU (1872-1918) fournit, avec Jean-Alban Bergonié, les bases méthodologiques qui vont permettre de développer la radiothérapie ;
• Robert PICQUE (1877-1927) est le pionnier du transport médical aérien ;
• Hyacinthe VINCENT (1862-1950) participe à la mise au point du vaccin contre la typhoïde et promeut la vaccination des troupes françaises durant la Grande Guerre ;
• Charles HEDERER (1886-1967) travaille sur la protection contre l'arme chimique et améliore la plongée autonome ;
• Robert GRANDPIERRE (1903-1984) développe les premiers programmes de biologie et physiologie spatiales ;
• Henri LABORIT (1914-1995), chirurgien et biologiste, est le découvreur des neuroleptiques. Il reçoit le prix Lasker en 1957 ;
• Valérie ANDRÉ (née en 1922) est pionnière de l'évacuation médicale héliportée, lors de la Guerre d'Indochine ;
• Dominique DORMONT (1948-2003) est un pionnier dans la recherche des nouveaux agents infectieux (VIH – prion). Il est spécialiste de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Il a joué un rôle clé dans la gestion de la crise de « la vache folle ».

D'autres noms de médecins et de soignants qui ont sauvé des vies durant cette grave crise sanitaire de COVID-19 pourraient à présent être rajoutés à cette liste prestigieuse.
Le Service de Santé des Armées a plus de 300 ans d'histoire, pour la CGT elle ne doit pas s'achever !

Un SSA renforcé, c'est bon pour la santé !

Pétition nationale de la FNTE CGT

A madame la Ministre des Armées

Le projet de service SSA/2020 était présenté comme un outil pour pérenniser le service de santé des armées mais il est au contraire en train de le laminer.

À Paris, fermeture du Val de Grâce en 2016, à Bordeaux, projet BAHIA pour fusionner l'HIA Robert Picqué avec l'hôpital privé Bagatelle et supprimer plus de 600 emplois et pour tous nos autres hôpitaux militaires de Paris, Lyon, Metz, Brest Toulon et Marseille, des dépeçages en règles de services, des réductions d'effectifs, des externalisations de missions, etc.

La pandémie planétaire de cette année 2020, vient pourtant hélas de provoquer une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent et le Service de Santé des Armées a joué un rôle majeur pour sauver des vies.

Il est donc temps de construire un « monde d'après » avec un Service de Santé des Armées renforcé !

Cela passe impérativement par des mesures fortes :
. Réouverture du Val de Grâce ;
. Arrêt de la fermeture de Robert Picqué ;
. Recrutements massifs de personnels à statuts et pérennisation de tous nos autres établissements du SSA.

La santé n'est pas une marchandise et le Service de Santé des Armées a besoin de moyens matériels et humains à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain.
Pour les obtenir, nous signons cette pétition :

NOM ET PRENOM	ETABLISSEMENT	PROFESSION	SIGNATURE

Militants - Adhérents

entre vous et nous un lien indissociable

la cgt

MACIF

partenariat@macif.fr

Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.